



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Oise

**Division de l'Enseignement Scolaire
Bureau du 1er degré**

Dossier suivi par :
Amanda JOSEPH
Nadège DÉCAVÉ
Réf. : n° 163 /2022-2023
ce_desco60-1@ac-amiens.fr
03 44 06 45 32

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Oise
22 avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Beauvais, le 17 mai 2023

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Direction Départementale des Territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme
et de l'Energie
40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex
A l'attention de Monsieur Stéphane CARIN

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) commune d'APREMONT

Références : Votre courrier en date du 18 avril 2023

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU pour la commune d'APREMONT.

Après avoir pris l'attache de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de SENLIS, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'école d'APREMONT n'est pas impactée par la révision du PLU de la commune. Les effectifs restent limités et leur perspective d'évolution ne laisse pas présager d'une hausse importante y compris avec de nouvelles habitations.

La commune d'APREMONT compte une école primaire de trois classes pour un effectif de 68 élèves.

Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise

Hervé SEBILLE